

Fort potentiel de développement des paiements sans contact en France **Technologie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-12-2007 23:38:43

Les paiements mobiles et sans contact, qui permettent des transactions en passant son téléphone ou sa carte bancaire devant une borne ou bien en envoyant un SMS, vont connaître une croissance élevée d'ici à 2012, estime vendredi une étude du cabinet Sia Conseil.

Ces "moyens de paiement innovants", qui font l'objet de nombreuses expérimentations en France, représenteront "7% des transactions en volume à fin 2012, soit plus de 2 milliards d'opérations de paiement annuelles", indique Sia Conseil.

Plus de 57% de ces transactions viendront en remplacement d'opérations autrefois réalisées en espèces, notamment pour des montants inférieurs à 20 euros.

Au-delà de cette somme (et jusqu'à 500 euros), ce nouveau mode de paiement a aussi son rôle à jouer, selon l'étude. Il pourrait se substituer au chèque, en particulier si ce dernier vient à être facturé par les banques, ou à la carte bancaire traditionnelle dont la "migration vers un autre support permettant davantage de services que le support plastique pourrait être favorablement accueillie".

Toutefois le succès des paiements sans contact dépend largement du modèle économique qui sera choisi, souligne Thomas Rocafull, directeur associé du cabinet, qui rappelle "le flop" du porte-monnaie électronique Moneo.

Dans la configuration actuelle, où chacun des acteurs, opérateurs mobiles et banques, "affiche la volonté de rester centré sur son métier", "le potentiel de croissance sera ramené à 1 milliard d'opérations annuelles pour l'horizon de 2012".

Le marché serait au contraire stimulé "si un acteur de l'internet ou de la téléphonie, sur le modèle du Japon, venait jouer le trouble-fête et concurrencer l'offre établie", poursuit l'analyste.

Reste ensuite à convaincre les clients, notamment pour le paiement par mobile qui exige de remplacer son téléphone par un terminal compatible (doté de la technologie NFC, Near Field Communication) et à souscrire le service auprès de sa banque.

"La peur du vol sera également un frein psychologique à dissiper, dans la mesure où le mobile est un outil que l'on a souvent en main en public", ajoute l'étude.

AFP